



Décision n° D2022-11
du directoire du 19 avril 2022

**Portant délégation de signature du Directoire à Madame Marie-Françoise HEBRARD, Directrice foncier
et Archéologie**

Le directoire de la Société du Canal Seine-Nord Europe,

Vu l'ordonnance n° 2016-489 du 21 avril 2016, modifiée, relative à la Société du Canal Seine-Nord Europe, notamment son article 2,

Vu le décret n° 2017-427 du 29 mars 2017, modifié, relatif à la Société du Canal Seine-Nord Europe, notamment ses articles 9 et 18,

Vu la délibération n°CS 2020-4-7.2 du conseil de surveillance du 1er octobre 2020, portant nomination des membres du directoire de la Société du Canal Seine-Nord Europe et de son président,

Vu la délibération n°CS 2020-3-3.2 du conseil de surveillance du 11 juin 2020, fixant le seuil prévu par le 11° de l'article 9 du décret n°2017-427 du 29 mars 2017, relatif aux transactions,

Vu la délibération n°CS 2020-5-1.1 du conseil de surveillance du 17 décembre 2020, portant nomination d'un membre du directoire de la Société du Canal Seine-Nord Europe,

Vu la décision du directoire n° D2017-16 du 21 juillet 2017 fixant les modalités de publication des actes et des décisions du directoire et de son président,

Vu l'ordonnance d'expropriation numéro RG 20/00015 en date du 9 juillet 2020, publiée au service de la publicité foncière de SENLIS le 2 juillet 2021,

Vu le traité d'adhésion du bien cadastré AP 207 à Choisy-au-Bac, conclu le 29 mars 2022

adopte la décision suivante

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Madame Marie-Françoise HEBRARD, Directrice du service Foncier et Archéologie, à l'effet de signer au nom du directoire le protocole d'accord transactionnel entre la SCSNE et Monsieur Grégoire Jean-Marie BRUNEL portant indemnisation de celui-ci dans le cadre de la libération du bien immobilier situé à CHOISY AU BAC (Oise), 857 avenue Léo DELIBES, et cadastré section AP numéro 207.

Article 2

La présente décision sera publiée au Recueil officiel des actes du directoire et de son président et sur les sites internet et intranet de la Société du Canal Seine- Nord Europe.

Fait le 19 avril 2022

SCSNE	DIR	Décision n° D2022-11 - Portant délégation de signature du Directoire à Madame Marie-Françoise HEBRARD, Directrice foncier et Archéologie	1/2
-------	-----	--	-----





Pd. Le président du directoire 	Le membre du directoire 	Le membre du directoire 
Jérôme DEZOBRY	Séverine RICHE	Vincent HULOT

